

# SMBVAR

Elaboration du dossier de candidature du  
Programme d'action de prévention des  
inondations (PAPI) des Basses Vallées Angevines  
et son évaluation environnementale

## PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

### Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur (1) : Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme

Type de Numéro national d'identification (1) : 20008082800011

Ville : ANGERS Code postal : 49000

### Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur (1) : Oui à partir du vendredi 10 juillet 2026

Nom du contact (1) : Anne-Laure RIOBE

Adresse mail du contact : anne-laure.riobe@smbvar.fr

N° téléphone du contact : 02 41 05 45 07

### Section 3 : Procédures

Type de procédure (1) : Procédure adaptée ouverte

Date et heure limites de réception des plis (1) : 14 août 2026 à 18h

Présentation des offres par catalogue électronique (1) : Exigée

Réduction du nombre de candidats (1) : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) (1) : Oui

Critères d'attribution : 40% prix - 60% techniques (voir RC)

L'acheteur exige la présentation de variantes (1) : Non

### Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché (1) : Elaboration du dossier de candidature ru Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) des Basses Vallées Angevines et son évaluation environnementale

Code CPV principal : 79311000

Type de marché (1) : Service

Description succincte du marché :

Tranche ferme divisée en 4 phases techniques : cadrage -diagnostic/bilan/concertation - programme d'action et évaluation environnementale - Instruction et labellisation

Tranche optionnelle :

TO 1 : Ateliers participatifs

TO 2 : Synthèse des observations du public

Lieu principal d'exécution du marché (1) : Maine-et-Loire sur l'ensemble du territoire du SMBVAR

Durée du marché (en mois) : 22 mois

### Section 5 : Lots

Marché alloti(1) : Non

### Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire (1) : Non